

Contacts presse : Stéphanie Lafarge - Amélie Mahé

02 40 68 00 78 02 40 68 04 71

stephanie.lafarge@mairie-thouare.fr

amelie.mahe@mairie-thouare.fr

Thouaré-sur-Loire le 26/02/2019

Conseil Municipal du 25 février 2019

Le Conseil Municipal de la Ville s'est tenu le lundi 25 février, salle du conseil en mairie.

Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Etape obligatoire dans l'élaboration du budget communal, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a été présenté lors du Conseil Municipal du 25 février 2019.

La collectivité aborde l'exercice budgétaire 2019 forte d'une situation financière marquée par un faible endettement, ancrée dans une volonté réaffirmée de ne pas accroître la pression fiscale pesant sur les ménages et symbolisée par la décision de la majorité municipale de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale sur la durée du mandat, et ce sera donc encore le cas cette année.

« Depuis le début de notre mandat, nous avons poursuivi l'objectif d'assainir les finances publiques à travers notamment la sortie du Partenariat Public Privé (PPP), la renégociation de l'emprunt structuré et une gestion rigoureuse globale qui permet un faible endettement. Nous avons su faire face à la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation de la population locale afin d'être en mesure de poursuivre les investissements nécessaires et assurer un service public de qualité » précise Monsieur le Maire, Serge Mounier.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire de la commune a été ainsi réalisé en accord avec la réalité et avec les contraintes de son environnement : un contexte financier incertain et une démographie locale grandissante. « Compte-tenu du contexte, et notamment sur les questions liées au devenir des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales et des interrogations sur la suppression de la taxe d'habitation et ses conditions de compensation, nous proposons une projection prudentielle pour les 5 ans à venir et nous répondons de manière réaliste et réfléchie aux problématiques actuelles » poursuit Monsieur le Maire.

Les orientations budgétaires des prochaines années sont indéniablement tournées vers la poursuite de la réalisation d'investissements majeurs et indispensables dans un cadre budgétaire maîtrisé. Afin de faire face à sa croissance démographique et à la demande accrue de qualité du service public et pour accueillir les nouveaux Thouaréens dans de bonnes conditions, la Ville se doit d'investir pour répondre aux besoins des nombreux habitants arrivés sur la commune ces dernières années, conséquence d'une urbanisation non maîtrisée lors du mandat précédent.

« Les efforts constants de gestion rigoureuse des services et de maîtrise de nos dépenses, nous permettent de nous projeter sainement dans le futur et continuer les investissements à hauteur de 12 millions d'euros dans des domaines impactant directement le quotidien des Thouaréens : le scolaire et la petite enfance, avec l'agrandissement de l'école Joachim du Bellay, la construction d'un nouveau multi-accueil et le réaménagement des établissements scolaires. A cela s'ajoute une vigilance sur le développement de l'urbanisation permettant de maîtriser l'accroissement de la population dans les années à venir. Des actions nécessaires qui garantissent au mieux les conditions du « bien vivre ensemble » conclut M. Le Maire Serge Mounier.